

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3316

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Fonds de solidarité eau - Attribution d'une subvention à l'association Solidarité, action Guinée-Ain (SAGA) pour le projet d'adduction d'eau et d'assainissement pour le village de Dembaye en Guinée

service : Direction de l'eau

**Rapporteur** : Monsieur Sangalli**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonnial-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnéche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yémrian.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palleja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Huguet, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhrlrich.

**Conseil de communauté du 8 octobre 2012****Délibération n° 2012-3316**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Fonds de solidarité eau - Attribution d'une subvention à l'association Solidarité, action Guinée-Ain (SAGA) pour le projet d'adduction d'eau et d'assainissement pour le village de Dembaye en Guinée**

service : Direction de l'eau

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 27 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 19 mai 2003, le Conseil de communauté a approuvé la modification de l'article 26-2 de l'avenant n° 14 au traité d'affermage entre Veolia Eau et la Communauté urbaine de Lyon, signé le 23 décembre 2002, créant un dispositif financier commun dénommé Fonds de solidarité et de développement durable pour l'eau ou Fonds eau.

Le Fonds eau est, aujourd'hui, financé par la Communauté urbaine (350 000 €), par Veolia Eau (300 000 €) et, depuis juin 2010, par la Lyonnaise des Eaux (50 000 €). L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse intervient également dans ce dispositif en fonction de ses critères de financement.

Ce dispositif a pour objectif de financer des actions de solidarité internationale visant l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations des pays du Sud.

Il s'inscrit dans l'objectif défini lors du Sommet du millénaire des Nations Unies en 2000 de réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau dans le monde d'ici 2015 et dans la politique de coopération décentralisée et de développement durable de la Communauté urbaine soutenant les collectivités locales du Sud.

L'association Solidarité, action Guinée-Ain (SAGA) est un organisme non gouvernemental (ONG) situé dans l'Ain, créé en 2003. SAGA réalise des projets d'adduction d'eau potable par pompage solaire, filtration et alimentation de bornes fontaines pour des villages de la région de Naddhal, en Guinée, dans la sous-préfecture de Sagale.

Le Fonds eau a déjà octroyé, depuis 2006, 5 subventions à l'association SAGA pour la réalisation d'infrastructures d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la commune rurale de développement de Sagale. Ces différents projets ont été évalués par une mission du Fonds eau en décembre 2011, cette évaluation s'est avérée très positive.

Aujourd'hui, le nouveau projet de SAGA porte sur le village de Dembaye en Guinée. Ce village dispose d'un forage muni d'une pompe à pédale mais ce forage est situé à l'extérieur du village, loin des habitations. Le projet a pour but de réaliser la production et la distribution d'eau potable dans le village par l'intermédiaire de bornes fontaines, alimentées par un château d'eau, lui-même alimenté par une pompe solaire. Le réseau desservira la population de Dembaye, soit environ 900 personnes. Ce projet comporte également une composante assainissement par la construction d'une latrine publique dans le village.

Le projet est évalué à un total de 78 813 € et la participation sollicitée auprès du Fonds eau s'élève à 45 000 €.

Lors de sa séance du 29 août 2012, le comité de pilotage paritaire du Fonds eau a donné son accord pour le financement du projet. La contribution demandée à la Communauté urbaine est de 30 000 €, Veolia Eau apportant 15 000 €. Une aide sera sollicitée par la Communauté urbaine auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 15 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - le projet Adduction d'eau et assainissement pour le village de Dembaye en Guinée,

b) - l'attribution d'une subvention d'équipement de 30 000 €, au titre de l'année 2012, à l'association, Solidarité, action Guinée-Ain (SAGA) dont le siège est situé Lycée de la Plaine de l'Ain 01500 Ambérieu en Bugey,

c) - la convention de financement à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association SAGA, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise monsieur le Président à :**

a) - signer ladite convention,

b) - solliciter auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse une subvention d'équipement d'un montant de 15 000 €,

c) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

**3° - La dépense** correspondante, à savoir une subvention d'équipement de 30 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2012 - compte 6742 - opération n° 1P02O2197.

**4° - La recette** correspondante, à hauteur de 15 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2012 - compte 748 - opération n° 1P02O2197.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.**